



**SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA**  
SOCIETE D'ETAT AU CAPITAL DE 63 308 270.000 FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL : 55, Avenue de la Nation 01 B.P. 54 Ouagadougou 01  
Téléphone : 25 30 61 00 (lignes groupées) Fax 25 31 03 40 Tél ex 5208 BF

## **AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 38 /2017**

Ouagadougou, le

FINANCEMENT : Fonds Propres SONABEL

OBJET : Fourniture, installation et mise en service d'une pompe immergée à la centrale de Bobo II et de deux (2) regulateurs de vitesse à la centrale hydroélectrique de Tourni.

1. Le Directeur Général de la SONABEL lance un appel d'offres pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'une pompe immergée à la centrale de Bobo II et de deux (2) régulateurs de vitesse à la centrale hydroélectrique de Tourni.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, qui sont en règle vis-à-vis de l'Autorité contractante de leur pays d'établissement ou de base fixe.

Les fournitures sont constituée de deux (2) lots :

Lot 1 : fourniture, installation et mise en service d'une pompe immergée à la centrale de Bobo II

Lot 2 : fourniture, installation et mise en service de deux (2) regulateurs de vitesse à la centrale hydroélectrique de Tourni

3. Le délai de livraison est de quatre-vingt-dix (90) jours pour le lot 1 et cent vingt (120) jours pour le lot 2.
4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Département des Marchés de la SONABEL.
5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au Département des Marchés de la SONABEL moyennant paiement auprès de la caisse siège de la SONABEL d'un montant non remboursable

de trente mille (30 000) F CFA pour le lot 1 et de cent cinquante mille (150 000) FCFA pour le lot 2.

6. Les offres présentées en un original et quatre (04) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission de : **trois cent soixante mille (360 000) FCFA pour le lot 1 et de sept millions deux cent mille (7 200 000) FCFA pour le lot 2**, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de la SONABEL sise 55, Avenue de la Nation 01 BP 54 OUAGADOUGOU 01 au plus tard le **06 novembre 2017 à 9 heures**. L'ouverture des plis aura lieu immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la SONABEL ne peut être tenue responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

7. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

**François de Salle OUEDRAOGO**

Officier de l'Ordre National